Département de la Haute-Savoie

Plan local d'Urbanisme

DOCUMENT GRAPHIQUE REGLEMENTAIRE

MODIFICATION n°2 + MODIFICATION n°3

Procédures	Approuvée le
Elaboration du PLU	09/12/2019
Mise à jour n°1	15/12/2021
Mise à jour n°2	12/12/2023
Modification n°1	10/04/2024

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 25 février 2026, approuvant la Modification n°2 et la Modification n°3 du PLU de Marignier,

Le Maire,
Christophe PERY

Edité le : 09/02/2026

Ech : 1/5000

URBANISTE	GEOMATICIEN	FOND CADASTRE
Service Urbanisme de la Mairie de Marignier	CICL Géomaticien du territoire	Données téléchagé sur cadastre.data.gouv.fr avec mise à jour de Décembre 2025

LÉGENDE

ZONES URBAINES

- Ua : Secteurs urbains du centre-ville
- Uaa : Secteurs urbains du projet de coeur de ville
- Ub : Secteurs urbains destinés à l'habitat
- Um : Secteurs urbains mixtes
- Uy : Secteurs urbains à destination commerciale
- Ux : Secteurs urbains à destination économique
- Ue : Secteurs urbains d'équipement public
- Ur : Secteurs urbains destinés aux infrastructures routières majeurs

ZONES A URBANISER

- 1AUa : Secteurs d'urbanisation future à vocation d'habitat, densité moyenne
- 1AUb : Secteurs d'urbanisation future à vocation d'habitat, densité faible
- 1AUm : Secteurs d'urbanisation future à vocation mixte d'habitat et d'activités économiques
- 1AUx : Secteur d'urbanisation future à vocation économique
- 2AU : Secteurs d'urbanisation future, long terme

ZONES AGRICOLES

- A : Secteurs agricoles pouvant accueillir de nouvelles constructions agricoles
- Av : Secteurs agricoles à vocation viticole
- Ap : Secteurs agricoles paysagers

ZONES NATURELLES

- N : Secteurs naturels et forestier
- Nl : Secteurs naturels destinés à une exploitation forestière
- Nt : Secteurs naturels touristiques (STECAL)
- Nalp : Secteurs naturels avec présence d'alpages
- Nl : Secteurs naturels destinés aux loisirs

CONTRAINTES DE CONSTRUCTIBILITE

- Emplacements réservés (article L151-41 du CU)
- Périmètre de mixité sociale (article L151-15 du CU)
- Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) (article L151-6 du CU)
- Linéaires commerciaux existants à conserver (article L151-16 du CU)
- Cheminement doux (ER 38)
- Changement de destination des bâtiments (article L151-11-2° du CU)
- Parking de co-voiturage

Périmètre de protection de captage d'eau potable (article L1321 - du code de la Santé Publique)

- éloigné
- immédiat
- rapproché

PATRIMOINE BATI ET PAYSAGER

- Exploitations agricoles

ou titre de l'article L113-1 du CU

- Espaces Boisés Classés

ou titre de l'article L151-19 du CU

- Patrimoine bâti remarquable

ou titre de l'article L151-23 du CU

- Zones humides
- Pelouses sèches
- Zone NATURA 2000
- Trame bleue : Cours d'eau et zones humides
- Trame verte : Corridors écologiques

PPRN

- Zones rouges inconstructibles

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

NUMERO	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	SURFACE / LONGUEUR
ER 2	Passage canalisations assainissement - Chez Durand - (Larg.5m)	Commune	568 m²
ER 3	Aménagement de voirie - Accès réservoir de Monnaz	Commune	802 m²
ER 4	Périmètre immédiat de la source de Monnaz	Commune	21855 m²
ER 5	Passage canalisations eau potable et assainissement - Le Chatelard - (Larg.5m)	Commune	1953 m²
ER 6	Passage canalisations eau potable et assainissement - Le Chatelard - (Larg.5m)	Commune	837 m²
ER 7	Equipement public - Aménagement d'un mur de soutènement	Commune	147 m²
ER 8	Equipements publics - PAV - route de Monnaz	Commune	1218 m²
ER 9	Aménagement de voirie - Création cheminement doux au dessus du ruisseau du Nantillet - (Larg.5m)	Commune	865 m²
ER 10	Aménagement de voirie et équipements publics - Le Chatelard	Commune	401 m²
ER 12	Aménagement de voirie et stationnement - Développement polarité gare - rue du Pontys	Commune	262 m²
ER 13	Aménagement de voirie - avenue de la Gare - Parking covoiturage + cheminement doux - (Larg.5m)	Commune	312 m²
ER 15	Vélorcute	Département	1521 m²
ER 16	Elargissement trottoir et cheminement doux - avenue de la Plaine - (Larg. entre 2m et 5.5m)	Commune	2298 m²
ER 17	Aménag voirie - Création d'un rond-point à l'intersection de la rue de Pariloup et avenue de la Plaine	Commune	379 m²
ER 18	Aménagement de voirie - création de voirie à l'Eponnet - (Larg.5m)	Commune	90 m²
ER 19	Aménagement de voirie - Elargissement chemin de Vers lombard - (Larg.5m avec chem. existant)	Commune	432 m²
ER 20	Aménagement de voirie - Cheminement doux - Les Paccots	Commune	6405 m²
ER 21	Aménagement des berges pour cheminement doux rive gauche - (Larg.4m)	Commune	1427 m²
ER 22	Extension de l'école Pierre Gripari	Commune	4083 m²
ER 23	Equipements publics - avenue du Stade	Commune	1628 m²
ER 24	Equipements publics - PAV - rue du Criou	Commune	118 m²
ER 25	Aménagement d'un carrefour à l'intersection de la rue de la Source et de la rue du Clos Chenaval	Commune	400 m²
ER 26	Aménagement de voirie et passage collecteur EU/EP - rue du Criou / rue des Prés Paris - (Larg.5m)	Commune	626 m²
ER 27	Aménagement de voirie - rue des Prés Paris - (Larg.entre 4m et 5m)	Commune	3586 m²
ER 28	Equipements Publics - Les Prés Paris Sud	Commune	31421 m²
ER 29	Aménagement de voirie - Cheminent doux entre l'avenue d'Anterne et la rue du Coin	Commune	1239 m²
ER 30	Equipement public - avenue d'Anterne	Commune	7287 m²
ER 31	Equipement public - avenue d'Anterne	Commune	1476 m²
ER 33	PAV et stationnement - rue des Clus et stationnement	Commune	2483 m²
ER 34	Equipements publics - PAV - route d'Ayze - (Larg.6m)	Commune	128 m²
ER 35	Aménag d'un carrefour au croisement de l'avenue d'Anterne, l'avenue du Stade et de la rue de la Béolère	Commune	1250 m²
ER 36	Aménagement de voirie - Création voirie aux Fémeux (Larg.12m)	Commune	567 m²
ER 37	Equipements publics - Les Paccots	Commune	23818 m²
ER 38	Aménagement de voirie - Cheminement doux - Chemin rustique (Larg.5m)	Commune	11692 ml

SECTEUR OUEST

